



COMPAGNIE D'ARCHERS DU SUD GOËLO

LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARCHERS





SOMMAIRE

- Le mot du Président
- L'historique de la compagnie
- Le palmarès de la compagnie (niveaux départemental, régional, national...)
- L'organisation des séances de tir (horaires d'ouverture de la salle en hiver et du jardin d'arc en été avec séances correspondantes aux différents niveaux)
- L'entraînement des nouveaux archers et archers confirmés
- L'organisation de la compagnie
 - a. Les pôles de responsabilité
 - b. L'organigramme
- Les liens utiles :
 - a. Site de la compagnie
 - b. Fédération Française de Tir à l'Arc
 - c. Comité Régional de Tir à l'Arc de Bretagne
- Les fondamentaux :
 - a. Les règles de sécurité
 - b. Les signes de courtoisie
- Les moyens d'information et de communication



LE MOT DU PRESIDENT

Nouvel archer, nouvelle archère, je vous salue, et bienvenue dans la Compagnie des Archers du Sud Goëlo.

Notre objectif est de vous amener à devenir des archers performants. Pour cela nos entraîneurs, diplômés fédéraux, vous prendront en charge pour vous apprendre les bons gestes. L'entraînement est jalonné d'étapes marquant votre progression. Nous voulons, grâce à cet entraînement, vous donner les moyens de performer dans les concours ou dans votre démarche personnelle de sport de loisirs.

Cet entraînement est un instant de convivialité et de rigueur, le maître mot travailler sa position et son geste pour garantir l'intégrité de votre corps et vous rendre performant.

La vie de la Compagnie est organisée en saison annuelle qui commence le 1^{er} septembre pour finir le 31 août de l'année suivante. Les forums sont notre moyen de recruter des archers qui bénéficieront de deux séances avant de prendre leur licence annuelle. Notre objectif est de vous amener à concourir : aux compétitions en salle (18 mètres) ou les compétitions extérieures TAE (distance de 20 mètres à 70 mètres en fonction de votre catégorie d'âge).

Nous organisons nous même ces concours, en salle, TAE et Beursault.

Nous avons également nos tirs internes : tir de Noël, tir de la Saint Sébastien et tir du ROY.

Toute l'équipe du Conseil d'Administration et ses membres consultatifs vous souhaitent une bonne intégration, votre implication dans la vie de notre Compagnie sera le gage de notre pérennité.

Le Président



BREF HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE

- Créé en 1978 le club des archers des Ajoncs d'Or prend en 1981 le nom de Compagnie d'Archers de Saint-Quay-Portrieux.
- 2005 : renaissance de la compagnie sous son nom actuel de Compagnie des Archers du Sud Goëlo sous l'impulsion de Gérard Ozaneaux qui en sera le président jusqu'en 2023 ; La ville de Saint-Quay-Portrieux met à disposition de la compagnie le « gymnase de l'espérance » pour le tir en salle et « les Prés Mario » pour le tir en extérieur.
- 2007 : adoption des statuts et affiliation à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc).
- 2008 : Transfert du tir à l'extérieur au stade Lallinec.
- 2011 : couverture du pas de tir du stade Lallinec ;
- 2016 : inauguration du jardin d'arc au stade Lallinec : cet équipement particulier (et rare) permet de perpétuer la tradition du « Tir Beursault », héritage de l'entraînement médiéval obligatoire afin d'assurer la protection des villes.
- 2023 : Évolution du conseil d'administration et changement de président à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle.



© jacques luthaud



PALMARÈS DE LA COMPAGNIE

Les archers et archères de la compagnie participent aux compétitions départementales, régionales et nationales. Nous comptons ainsi dans nos rangs :

- Une championne de France 2022 en arc à poulies extérieur (vice-championne du monde en 1997 !)
- Trois médaillés au championnat départemental individuel en salle 2022
- Un champion départemental extérieur en 2022
- Des médaillés et médaillées au championnats départemental et régional en 2023
- Une championne de France 2024 en PARA tir à l'arc (vice-championne de France en 2023)





L'ORGANISATION DES TIRS

Saison en salle : de fin septembre à mi-avril, salle de l'Espérance. Les horaires font l'objet d'un accord avec la Mairie.

- lundi de 18h00 à 23h00
- mardi de 18h00 à 20h00 (Ce créneau est réservé à l'entraînement des nouveaux archers, encadrés par des entraîneurs diplômés)
- jeudi de 17h00 à 20h00
- samedi de 11h00 à 17h00 (l'après-midi, priorité aux réglages)

Saison à l'extérieur : en fonction de la météo mi-avril à fin septembre ou plus longtemps stade LALLINEC:

- L'accès est assuré à minima les lundis, mardis et jeudis à partir de 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00
- Certains archers expérimentés disposant des clés peuvent ouvrir le terrain en dehors de horaires affichées et le signalent alors à l'ensemble des archers par un message WhatsApp sur un groupe créé à cette intention (inscription auprès du webmaster).
- en cas de mauvais temps les entraînements en extérieur sont maintenus car la Compagnie dispose d'un pas de tir couvert.

Après l'acquisition de la « flèche blanche », les nouveaux archers peuvent tirer dans tous les créneaux ouverts.

Attention : Pendant les vacances scolaires, l'encadrement spécifique des plus jeunes n'est pas assuré dans le créneau du mardi de 18h à 20h.



ENTRAÎNEMENT DES NOUVEAUX ARCHERS ET ARCHERS CONFIRMÉS

Les entraîneurs dispensent un entraînement basé sur les concepts de la FFTA, que l'archer veuille ou non participer aux compétitions.

Le Pôle Entraînement coordonne l'entraînement.

Les entraîneurs organisent, en fonction de l'avancement des archers dans leur parcours, le passage des Flèches. Les Flèches sont des étapes de validation de la progression des archers.

En salle : Blanche à 10m, Noire à 15m, Bleue à 20m, Rouge à 25m et Jaune à 30m.

En extérieur : Bronze à 40m, Argent à 60m et Or à 70m.

Le principe retenu est de confier une équipe d'archers au même entraîneur afin d'assurer un suivi le plus efficace dans la progression. Ce référent connaît donc bien les nouveaux archers et décidera de les proposer pour le passage des Flèches de progression sur le standard de la FFTA. La carte de progression, remise par la Compagnie à l'acquisition de la flèche blanche est un document officiel de la FFTA et peut donc être utilisé en cas de changement de club.

L'évaluation de la capacité à passer ces degrés est formalisée sur un document élaboré par le pôle Entraînement de la compagnie.





L'ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

A la suite de l'AG 2023 qui a vu le renouvellement d'une grande partie du conseil d'administration, le bureau a décidé d'une organisation collégiale en pôles de responsabilité pour dynamiser le fonctionnement de la compagnie en s'appuyant sur les acquis.

- Pôle Entraînement
- Pôle gestion des concours
- Pôle Matériel de tir

Avant tout achat de premier matériel d'archerie, nous vous recommandons vivement d'en parler avec vos entraîneurs ou avec les archers expérimentés de la compagnie qui sauront vous guider et vous conseiller. Ils peuvent avoir également, selon les opportunités, des informations sur d'éventuelles ventes de matériel d'occasion qui peuvent être intéressantes.

- Pôle Entretien du terrain et de la salle
- Pôle Communication, information et Vie Sociale
- Pôle Site internet.

Les responsables de chaque pôle et les missions qu'ils assument figurent sur le site de la compagnie.



QUELQUES LIENS UTILES

- Le site de la compagnie d'archers du Sud Goëlo, à consommer sans modération :

<https://www.archers-sud-goelo.fr>

- La Fédération Française du Tir à l'Arc pour accéder à votre espace et à toutes les informations. Très utile pour le classement national. Dès que vous êtes licencié, vous recevez un lien pour ouvrir un compte sur le site de la FFTA et vous recevrez ainsi des informations sur la vie de cette discipline.

<https://www.fft.fr/>

- Le Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc pour trouver toutes les informations sur le tir à l'arc en Bretagne.

<https://tiralarcbretagne.fr/>

- Et pour trouver tous les mandats de la région Bretagne, la page « Gestion des concours ».

https://tiralarcbretagne.fr/?page_id=716



LES FONDAMENTAUX

Les règles de sécurité.

L'arc, même d'initiation, n'est pas un jouet, c'est une ARME*. Quelques règles de sécurité doivent être impérativement respectées.

1. Au montage de l'arc : après avoir bandé l'arc (mise en place de la corde), on s'assure que la corde est bien en place dans les poupées et on « fait claquer légèrement » la corde une fois : **le faire dans une direction neutre** (sans personne devant).
2. Sur la ligne de tir on ne prend sa flèche que lorsque l'on s'est assuré **qu'il n'y a personne entre la ligne de tir et les cibles**. L'installation de la flèche sur l'arc doit se faire « flèche dirigée vers la cible : pas de mouvement latéraux ».
3. Si une flèche tombe pendant une séquence de tir : elle est entre la ligne de tir et les cibles, **ON NE BOUGE PAS**. Elle est derrière la ligne de tir, **ON PEUT LA RAMASSER** (attention au mouvement d'arc pour ne pas gêner ses voisins).
4. Récupération des flèches dans la cible : au mot d'ordre « FLECHES » les tirs s'arrêtent, les flèches non tirées sont dans le repose-flèche ou dans le carquois. C'est un moment qui est dangereux : **on retire toutes ses flèches chacun son tour, UN SEUL ARCHER EN CIBLE la position d'attente est de deux mètres en arrière de la cible**.
5. **On ne court jamais** au tir à l'arc. Au retour des cibles, **les flèches se transportent pointes en bas**.
6. **Ayez toujours avec vous votre licence lorsque vous venez tirer**.
7. Prévenir quelqu'un du Bureau pour tout problème rencontré.

*** Il est tout à fait interdit de transporter un arc « monté » et donc considéré comme « prêt à tirer ».**

Les règles de courtoisie

1. Le silence est de rigueur sur la ligne de tir, seuls les entraîneurs interviennent pour donner des conseils.
2. Un archer qui s'installe sur la ligne de tir pour commencer une séance, salue les autres archers présents avec la formule « ARCHERS, JE VOUS SALUE » (ou Archères, Archers, je vous salue) en respectant la règle suivante : on ne prononce la formule que si aucun archer présent sur la ligne de tir n'a encoché de flèche.
3. En début de séance, les archers mettent en place les équipements utiles à la formation ou à l'entraînement (les cibles, les rideaux, leur matériel de tir et autres installations). Avant de partir, ils rangent tout ce qui a été installé et utilisé. Ils balayent la paille sous les cibles. Ils laissent la salle propre pour les suivants.



LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

L'essentiel des informations dont vous pouvez avoir besoin se trouve sur le site de la Compagnie :

<https://www.archers-sud-goelo.fr>

Après avoir créé un compte sur ce site vous aurez notamment accès aux documents de la vie du club et en particulier :

- Les statuts
- Le règlement intérieur
- Les PV des assemblées générales.
- Les comptes rendus des conseils d'administration.

Vous aurez accès aux informations concernant la vie du club, les renseignements pratiques et les photos et vidéos illustrant l'activité de la Compagnie.

Vous recevrez également des informations via notre messagerie compagnie@archers-sud-goelo.fr

Vous trouverez des panneaux d'affichage dans le local de la Compagnie de la salle de l'Espérance. Ils sont consultables aux heures d'ouverture de la salle.

Enfin, un groupe WhatsApp a été constitué pour regrouper les archers intéressés par le tir en extérieur au stade Lallinec. Les archers disposant de l'accès au pas de tir préviennent via WhatsApp de l'ouverture du terrain. L'accès est alors possible pour tous les archers titulaires au minimum de la flèche blanche.

Par ailleurs, un groupe WhatsApp a été créé pour gérer la participation des archers aux différents concours.



COMPAGNIE D'ARCHERS DU SUD GOËLO

